

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 17 juillet 1912.



UE de fois les orateurs chrétiens ont tonné contre le luxe des femmes! Vous pouvez vous adresser aux sentiments de la femme, faire vibrer les cordes de son coeur, exalter son dévouement, tabler sur sa foi vive, sur sa générosité, mais ne touchez point à sa coiffure. Je ne connais qu'un seul exemple où pareille tentative ait été couronnée d'un heureux succès; c'est quand saint Paul ordonne aux femmes de n'entrer que voilées dans l'église, à cause de la présence des anges. Qu'a bien voulu dire l'apôtre en faisant intervenir les anges? Parle-t-il des anges de Dieu qui sont plus spécialement dans l'assemblée des fidèles, ou des évêques et prêtres qui la président, et auxquels on doit le respect; c'est ce que les commentateurs disputent sans nous apprendre rien de certain. Mais la réforme est restée, et encore aujourd'hui une femme n'entre pas tête nue dans l'église du Seigneur.

— Le cardinal Cavallari, qui a succédé sur le siège de Venise au cardinal Sarto, maintenant Pie X, a certainement innové en publiant une lettre pastorale contre la manière indécente de s'habiller des femmes. Le luxe n'est pas cette fois en cause, car un vêtement luxueux peut être parfaitement chaste. Le cardinal parle clairement et ne recourt pas à de vagues images pour faire entendre ce qu'il veut dire. " Nous spécifions, pour autant qu'il nous est permis, ce qu'on entend quand on dit qu'une femme est vêtue d'une façon indécente. Par cette phrase, nous entendons l'usage de ces vêtements qui laissent découverts les bras ou une bonne partie du buste, ou que l'on